



DELIBÉRATIONS N°74
CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 MAI 2023

DEL 2023.05.24/74

Thème :
TRAVAUX

Objet :
**Réalisation d'une
fresque au marché
couvert - demande de
subvention**

Convocation :
Date : 17/05/2023
Affichage : 17/05/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 24

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32

Le **mercredi 24 mai 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Catherine VALDENNAIRE, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, René MICHEL, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Christophe OSTI, Yoann LAGIER, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aïcha CHERIF, Aurore MARCHAND, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM
Christian JULLIEN donnant pouvoir à Hervé BOULAIS
Maud GADÉ donnant pouvoir à Michèle SKRIPNIKOFF
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Annie ASTIER-CONVERSET
Stéphane SIMOND donnant pouvoir à Christian FERRUS
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Catherine VALDENNAIRE
Francine DAERDEN donnant pouvoir à Aurélie POYAU

Absents excusés :

Élisa FAURE, André MARTIN, Christian JULLIEN, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, Stéphane SIMOND, Corinne FAURE-BRAC, Francine DAERDEN

Absent :

Sandrine CORDIER

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_74-DE

Reçu le 31/05/2023

Publié le 31/05/2023

Rapporteur : Christophe OS

-
- VU** l'article 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- CONSIDERANT** l'aménagement d'un marché couvert en 2021 dans un bâtiment de la caserne Berwick ;
- CONSIDERANT** la volonté de décorer l'intérieur du marché couvert par un ensemble de trois fresques sur une surface de 65 m², dans le but de rappeler l'origine militaire du ski en France, en partie due à deux capitaines du 159^e Régiment d'Infanterie Alpine ;
- CONSIDERANT** le coût prévisionnel de ces fresques, estimé à 7 000 € HT ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Environnement, Transports, Déplacements et Travaux », réunie le 22/05/2023.

AR Prefecture

005-210500237-20230524-2023_05_74-DE
Reçu le 31/05/2023
Publié le 31/05/2023

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver la réalisation de ces fresques à l'intérieur du marché couvert ;
- D'approuver le plan de financement suivant :
 - Département 70% : 4 900 €
 - Ville 30% : 2 100 €
 - Total : 7 000 €
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRAVAUX DEL 2023.05.24/74

PUBLIÉE LE : **3 1 MAI 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



Par délégation,
Béatrice CHEVALIER
Directrice Générale des Services